



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5459

Approbation d'un avenant au contrat de cession de droits d'auteur établi entre la Ville de Lyon et les éditions BGA Permezel et de contrats de cession de droits d'auteur dans le cadre de la création de l'exposition temporaire "Une étrange défaite ?" présentée au CHRD du 10 juin 2020 au 3 janvier 2021

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. DURAND Jean-Dominique

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/5459 - APPROBATION D'UN AVENANT AU CONTRAT DE CESSION DE DROITS D'AUTEUR ETABLI ENTRE LA VILLE DE LYON ET LES EDITIONS BGA PERMEZEL ET DE CONTRATS DE CESSION DE DROITS D'AUTEUR DANS LE CADRE DE LA CREATION DE L'EXPOSITION TEMPORAIRE "UNE ETRANGE DEFAITE ?" PRESENTEE AU CHRD DU 10 JUIN 2020 AU 3 JANVIER 2021 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD) présentera du 10 juin 2020 au 3 janvier 2021 une exposition consacrée aux mois de mai et juin 1940 dont nous commémorerons le 80ème anniversaire en 2020.

Intitulée « Une étrange défaite ? », en référence à l'ouvrage posthume de l'historien et résistant Marc Bloch, l'exposition abordera à la fois l'historiographie, les mémoires et les représentations de ce sujet complexe.

Le visiteur pourra découvrir des photographies, des archives, des extraits de films pour lesquels il convient d'établir des contrats de cession de droits d'auteur pour permettre la présentation de ces éléments.

Un catalogue sera également édité.

Par délibération n° 2019/5119 du Conseil municipal du 18 novembre 2019, vous avez approuvé des contrats de cessions de droits d'auteur afin de pouvoir présenter les différentes œuvres dans le cadre de l'exposition et de son catalogue.

Le montant de la cession ayant évolué pour les photographies de Charles Bobenrieth, collection Nouvellet-Dugelay, il convient d'établir un avenant avec les éditions BGA Permezel.

La cession porte sur les droits patrimoniaux de reproduction et de représentation pour la présentation des photographies au sein de la salle d'exposition temporaire du CHRD pour la durée de l'exposition temporaire. Le montant initial de la cession était de 240 €TTC.

Ce montant est porté à 264 euros TTC.

Par ailleurs, pour les contrats avec StudioCanal et les éditions Tallandier, les montants des cessions étaient erronés, aussi les contrats annexés au présent rapport annulent et remplacent ceux approuvés le 18 novembre dernier.

StudioCanal autorise la Ville de Lyon/CHRD à exploiter les extraits d'une durée de 5 minutes des films *Jeux Interdits* et *Week-end à Zuydcoote* pour la durée de l'exposition.

La cession est consentie pour un montant de 4 000 euros HT.

Les éditions Tallandier autorisent la reproduction de deux textes de Joseph Kessel dans le catalogue de l'exposition. La cession est consentie pour un montant de 400 euros HT pour une durée de deux ans à compter de la parution du catalogue et pour un tirage de 1500 exemplaires.

Vu le code de la propriété intellectuelle et notamment les articles L 121-1 à L 122 -12 ;

Vu la délibération n° 2019/5119 du Conseil municipal du 18 novembre 2019 approuvant les contrats de cessions de droits ;

Vu ledit avenant ;

Vu lesdites conventions ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- L'avenant au contrat cessions de droits d'auteur des œuvres établi entre la Ville de Lyon et les éditions BGA Permezel est approuvé.
- 2- Les contrats de cession de droits d'auteur établis entre la Ville de Lyon, StudioCanal et les éditions Tallandier sont approuvés.
- 3- M. Le Maire est autorisé à signer les dits documents et à les exécuter.
- 4- Les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget en cours Programme EXPOCH – Opération ANNE40CH – Nature 651 – Fonction 322.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Jean-Dominique DURAND